

Glossaire (document préparé par Liliane Sprenger-Charolles pour EGRA Early grade reading assessment, World bank)

Alphabétique (procédure). Procédure de lecture qui utilise le principe alphabétique: les mots sont lus par assemblage des unités de base de l'écrit (les graphèmes) qui représentent les unités de base de l'oral (les phonèmes). Cette procédure qui, dans la tradition pédagogique, est appelée 'décodage', est également appelée 'procédure phonologique' ou encore 'procédure sublexicale de lecture' (parce qu'elle s'appuie sur le traitement d'unités qui n'ont pas de sens). *Voir aussi 'procédure orthographique' et 'procédure logographique'.*

Attaque. Partie de la syllabe précédant la voyelle: l'attaque de 'strict' est 'str', 'ict' étant la rime de ce mot. A noter : il peut y avoir des syllabes sans attaque ('arc', mais aussi, 'a', 'ou', 'on', 'en' en français). *Voir aussi syllabe.*

Automaticité des procédures de lecture. Niveau de maîtrise à partir duquel le sujet n'est plus conscient de ce qu'il fait quand il identifie un mot écrit nouveau ou quand il reconnaît un mot écrit connu. Le fait que les mots écrits sont automatiquement identifiés se note l'effet dit stroop: le sujet ne peut pas s'empêcher de lire, même quand la tâche ne requiert pas la lecture. Par exemple, quand on demande de dire la couleur de l'encre dans laquelle est écrit un nom de couleur, dans ce cas lorsque, par exemple, 'vert' est écrit en rouge, le temps de dénomination de la couleur est plus lent, ce qui est le signe que les mots écrits sont automatiquement identifiés.

Conscience phonémique. Capacité de manipuler les plus petites unités sans signification de la langue orale – les phonèmes – qui, dans une écriture alphabétique, sont transcrites par les graphèmes. Cette conscience est évaluée, par exemple, par la capacité de dire que le mot 'strict' contient 6 phonèmes ou encore par la capacité de prononcer ce mot en enlevant son premier phonème. La difficulté de ce type de tâche provient de ce que, à l'intérieur de la syllabe, les phonèmes consonantiques sont prononcés avec les voyelles, en un seul geste articulatoire, et donc difficiles à isoler.

Consistance de l'orthographe: *Voir transparence de l'orthographe.*

Conscience phonologique. Capacité de manipuler les unités sans signification de la langue orale : de la syllabe aux unités infra-syllabiques (attaque-rime et phonèmes).

Décodage: *Voir procédure alphabétique.*

Dérivation (ou mot dérivé). Mot dérivé d'un autre mot, par exemple, 'chanteur' est dérivé de 'chant'. *Voir morphème.*

Digraphe. Groupe de lettres qui se suivent: 'bigraphe' (2 lettres) et 'trigraphes' (3 lettres). Par exemple, le mot 'char' contient 3 bigraphes ('ch', 'ha', et 'ar') et 2 trigraphes ('cha', et 'har'). Quelques digraphes sont des graphèmes (par exemple, 'ch': voir graphème). On utilise la fréquence des digraphes pour évaluer la familiarité orthographique d'un mot. Ainsi, le bigraphe 'co' est très fréquent en initiale de mots, mais pas en finale, alors que 'te' est très fréquent en finale, mais pas en initiale de mots. En conséquence, un mot inventé comme 'corte' ressemblera plus à un mot français qu'un mot inventé comme 'terco'.

Flexion (forme fléchie). Changement de la forme du mot pour le genre ('un petit chat' versus 'une petite chatte'), le nombre ('un chien' versus 'deux chiens') ou le temps ('aujourd'hui il neige' versus 'hier il neigeait').

Fluence. Caractérise une lecture précise et rapide.

Graphème. Plus petite unité de la langue écrite qui correspond au phonème. Un graphème peut contenir une seule lettre simple ('p', 'a' et 'r' dans 'par'), une lettre avec un signe diacritique ('é', 'è', ï, â...) ou plusieurs lettres ('ch', 'ou'...). Par exemple, il y a 4 graphèmes dans 'château', 'ch', 'â', 't' et 'eau') qui correspondent à 4 phonèmes (/ʃ/, /a/, /t/ et /o/).

Groupe consonantique. Groupe de deux ou de plus de deux consonnes consécutives qui se situent au début d'une syllabe ('gr' dans 'grande'; 'str' dans 'stratifié') ou en fin de syllabe ('st' dans 'ouest'; 'rtz' dans 'quartz'). *Voir aussi syllabe.*

Logographique (procédure logographique). Procédure de lecture par laquelle les mots écrits sont reconnus à partir d'indices visuels globaux (longueur) et/ou d'indices graphiques locaux (premières lettres). *Voir aussi 'procédure alphabétique' et 'procédure orthographique'.*

Métaphonologie. *Voir conscience phonologique.*

Morphèmes. Plus petite unité linguistique qui a un sens. Un mot peut comporter un ou plusieurs morphèmes ('table' n'a qu'un morphème, alors qu'il y a 4 morphèmes dans 'incassables': 'in', 'cass-', '-able' et '-s'). Les morphèmes ne se prononcent pas toujours à l'oral en français. C'est quasi systématiquement le cas, par exemple, pour le 's' ou le 'nt' du pluriel (ils chantent), pour le 'e' du féminin à la fin d'un mot qui se termine par une voyelle (amie), et pour les marques de dérivation (le 't' de 'chat').

Morphographique (procédure). *Voir procédure orthographique.*

Méthode phonique (utilisation des correspondances graphème-phonème). Méthode d'enseignement de la lecture qui utilise de façon systématique les relations graphème-phonème, par synthèse (assemblage des unités graphème-phonème pour construire une unité plus large qui a ou non un sens: $b + a = ba$) et/ou par analyse (décomposition en unités graphème-phonème d'une unité plus large qui a ou non un sens: $ba = b + a$).

Morphographe. Plus petite unité linguistique qui a un sens (*voir morphème*).

Opacité de l'orthographe: *Voir transparence de l'orthographe.*

Orthographe. Art d'écrire les mots selon les normes (ou la tradition) orthographiques (souvent 'sans rime ni raison', comme le disent certains, par exemple, Gelb, 1952).

Orthographique (procédure orthographique). Procédure de lecture qui utilise le principe orthographique, à savoir que les mots écrits codent non seulement les unités de base de la langue orale (les phonèmes), mais aussi d'autres marques: marques morphologiques (*voir morphème*) ainsi que certaines marques qui rappellent l'histoire des mots. C'est, par exemple, le cas pour le 'th' de 'théâtre' qui a gardé la lettre 'th' pour le 'θ' du grec (phi), mais qui, à la différence de l'anglais, se prononce /t/ en français. Cette procédure est également appelée 'procédure lexicale de lecture' (parce qu'elle s'appuie sur le traitement d'unités du lexique, qui ont un sens). *Voir aussi 'procédure alphabétique' et 'procédure logographique'.*

Phonèmes. Unités de base de la langue orale qui permettent de différencier deux mots, comme /p/ et /t/ dans 'pour' et 'tour'. Le répertoire des phonèmes varie plus ou moins fortement entre langues. Ainsi, /b/ et /v/ sont deux phonèmes en Français, permettant de différencier 'bol' de 'vol', mais pas en Espagnol; à l'inverse, le /r/ simple et le /rr/ roulé sont deux phonèmes en Espagnol, permettant de différencier 'pero' (mais) de 'perro' (chien), mais pas en Français.

Rime. Partie de la syllabe composée de la voyelle et de la (ou des) consonnes qui suivent: par exemple, 'ict' dans 'strict'. La rime peut consister en une voyelle ('la', en français) et constituer une syllabe, sans attaque ('a', 'ou', 'en', 'on', en français). *Voir aussi syllabe.*

Syllabe. Unité de la langue orale qui se prononce en un seul geste articulatoire (et unité de base de la langue écrite dans les écritures syllabiques, comme les Kanas du Japon). Une syllabe comporte au minimum 1 phonème (dans ce cas, une voyelle : 'a', en anglais ou en français). La structure syllabique simple la plus fréquente dans les langues -- en général -- comporte une consonne suivie par une voyelle ('tu', en français, c'est-à-dire une attaque et une rime) mais il y a aussi des syllabes qui commencent par une voyelle suivie par une consonne ('or', en français) ou qui commencent et se terminent par une consonne ('bol', en français). Les autres structures syllabiques, dites complexes, commencent et/ou se terminent par des groupes de consonnes ('arc', 'truc', 'strict', en français). Les mots comportent une ou plusieurs syllabes, les mots d'une seule syllabe étant plus fréquents en anglais qu'en français par exemple. En outre, le découpage des mots en syllabes est plus aisé en français qu'en anglais, le rythme du français étant basé sur la syllabe (voir en particulier la poésie en français). *Voir aussi attaque et rime.*

Transparence (opacité) de l'orthographe: Lecture. Dans une écriture alphabétique, la transparence de l'orthographe pour la lecture correspond à la consistance des correspondances entre les plus petites unités de la langue écrite (les graphèmes) et les plus petites unités de la langue orale qui leur correspondent (les phonèmes). Cette consistance se calcule par le nombre de fois qu'un graphème donné (par exemple 'ch', en français) se prononce d'une certaine façon (/ʃ/ comme dans 'cheval') par rapport au nombre total d'occurrence de ce graphème, quelle que soit sa prononciation (/k/ comme dans 'chaos'). En raison de l'opacité des correspondances graphème-phonème des voyelles en anglais, il est parfois aussi tenu compte de la consistance des rimes. Dans ce cas, on calcule le nombre de fois où, en anglais par exemple, 'ead' se prononce comme dans 'bed' par rapport au nombre total d'occurrence de cette rime, quelle que soit sa prononciation (y compris quand 'ead' se prononce comme dans 'bead'). En général, on dit d'une orthographe qu'elle est transparente quand la consistance des relations graphème-phonème est élevée (de l'ordre de 90%, voir plus).

Transparence (opacité) de l'orthographe: Ecriture. La consistance de l'orthographe pour l'écriture implique l'opération inverse de celle effectuée pour la lecture. Par exemple, on calcule combien de fois en français le phonème /o/ s'écrit 'o' (comme dans 'bol' ou 'botte'...) par rapport au nombre total de mots contenant ce phonème, quelle que soit son orthographe: 'o', mais aussi 'au' (comme dans 'faute', 'autre'...), 'eau' (comme dans 'beau', 'peau'...), etc.